



**Correspondances Calvados,
Manche et orne**

2 rue des Roquemonts
14052 CAEN Cedex 4
Mail: service14@saferdenormandie.fr
Mail: service50@saferdenormandie.fr
Mail: service61@saferdenormandie.fr

Correspondances Eure et Seine-Maritime

Maison de l'élevage
421 chemin de la brèteque
CS50585
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex
Mail: service27@saferdenormandie.fr
Mail: service76@saferdenormandie.fr

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : à la Safer de Normandie au site de CAEN pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados OU à la Safer de Normandie au site de BOIS-GUILLAUME pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html>

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en oeuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 15/07/2024**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
14 CALVADOS - 02 31 47 23 60							
SAINT BENOIT D'HEBERTOT	"Friche Moisy"	00	76	35	○	□	▲
Une parcelle en nature d'herbage.							
SOULEUVRE EN BOCAGE SECTION LA FERRIERE HARANG	les faix	00	3	00	○	□	▲
Parcelle en nature d'herbage							
SOULEUVRE EN BOCAGE SECTION ST OUEN DES BESACES	Le bourg	7	65	80	○	□	▲
Parcelle d'une surface totale d'environ 7ha 65a 80ca comprenant 3ha de labour et le reste en herbage							
LE-BREUIL-EN-BESSIN	le Jardin Joinet et les Prés du Milieu	07	17	90	○	-	▲
Parcelles en nature de labour - Biens occupés.							
GRANDCAMP MAISY	du Hameau Adam et les Guellettes	00	88	69	○	□	▲
Parcelles en herbe.							
EXPLOITATION AGRICOLE							
CESNY AUX VIGNES SECTION OUEZY EXTENSION MEZIDON VALLEE D'AUGE	"Ouezy - 3 Chemin de Laizon - Sur la Rivière"	3	01	69	◐	□	▲
Corps de ferme comprenant maison d'habitation, divers bâtiments et herbages.							
50 MANCHE - 02 31 47 23 64							
SAINT JOSEPH EXT. VALOGNES	Les Prés Pratz, Le Clos Martial, Le Bois à la Fontaine, Le Clos Delacotte, Le Bois de la Chapelle, La Carrière, Le Jardin, Le Pré de la Chapelle, Les Hanoels, Le Clos sous le Bois et Le Taillis des Hanoels	10	09	04	○	□	▲
CERENCES	le Pré à la Maîtresse, la Métairie	03	57	59	○	□	▲
Parcelles en nature d'herbage. Présence d'arbres sur les haies.							
BUAIS LES MONTS	Monhier Buais	4	40	16	○	□	▲
61 ORNE - 02 31 47 23 67							
GOUFFERN AU AUGES SECTION COURMENIL	La Cour à la rose - Le Plessis - sur le taillis du regout	20	70	19	○	□	▲
30 a 70 ca cadastré en bois taillis - présence d'une petite ruine. Ensemble de parcelles en nature d'herbage et/ou de friche. Commune soumise au Règlement National d'Urbanisme.							
76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93							
CRQUIERS	"Bois des Puits"	1	71	31	○	□	▲
MESNIL PANNEVILLE	"Le Bourg Nord"	0	13	96	○	□	▲
0 ha 13 a 96 ca sous réserve de document d'arpentage Bien situé dans un périmètre de projet d'aménagement hydraulique							
QUINCAMPOIX	"Terre du Sud"	0	99	75	○	□	▲
0 ha 99 a 75 ca sous réserve de document d'arpentage Bien situé dans un périmètre de protection d'une bétairie avec obligation de maintien en herbe							
SAINT AUBIN EPINAY	"Les Longues Raies" "Le Bois des Chartreux"	4	24	48	○	□	▲
SAINT AIGNAN SUR RY	"La Roquere"	1	17	41	○	□	▲